



## Communiqué de presse

Les Transports publics fribourgeois présentent la nouvelle gare de Bulle

### Un bâtiment pensé comme une ville dans la ville

**Ce vendredi 9 novembre 2018, les Transports publics fribourgeois (TPF) ont dévoilé le résultat du concours du bâtiment de la nouvelle gare de Bulle et présenté le projet de ce bâtiment. Ce dernier est l'élément majeur du nouveau quartier situé en plein centre-ville de Bulle, sur d'actuelles friches industrielles des TPF qui seront ainsi revalorisées. Suite à un concours d'entreprises, le jury a retenu à l'unanimité le projet de l'entreprise Halter, en association avec les bureaux d'architectes IttenBrechtbühl et Strata, pour poursuivre le développement du projet dans le cadre de discussions exclusives. Les TPF ont profité de cette présentation pour faire un point de situation complet sur le Programme Bulle et pour passer en revue le calendrier des gros travaux d'infrastructures ferroviaires ainsi que le réaménagement des espaces publics du quartier de la gare.**

A travers le projet retenu par le jury du concours du nouveau bâtiment de la gare de Bulle, l'entreprise Halter propose une solution qui s'appuie largement sur les différents marqueurs identitaires et urbains de la Ville de Bulle. Le jury estime que ce projet possède des qualités organisationnelles et esthétiques remarquables et l'a ainsi retenu parmi les trois projets finalistes. Il permet notamment une mise en relation adéquate des affectations du nouveau bâtiment de gare avec les éléments voisins comme les nouvelles infrastructures ferroviaires et la nouvelle place de la gare. Son parti architectural est adapté au contexte environnant tout en offrant la possibilité de créer un nouveau marqueur urbain.

Ce nouveau bâtiment phare est constitué d'un socle de deux étages d'activités commerciales, au-dessus duquel s'articulent deux bâtiments en L créant une cour, aménagée en jardin et ouverte sur le paysage environnant. Dans les étages supérieurs, des bureaux et des logements de qualité, destinés à la location, seront construits. Un hôtel trois étoiles supérieur de 80 chambres complètera ce programme. Les TPF sont en discussion exclusive avec la chaîne d'hôtel Diana Collection pour que le nouvel établissement hôtelier de la gare de Bulle voit le jour sous le nom Hôtel.D - Bulle. En sous-sol, un parking souterrain sera créé afin d'accueillir les 275 places de stationnement dédiées aux bâtiments.

#### **Il s'agit du résultat d'un concours d'entreprises totales**

Pour rappel, les TPF ont lancé un concours d'architecture en entreprises totales en mars 2017. Organisé en trois tours, ce concours avait pour but de mettre en concurrence des projets architecturaux pour le nouveau bâtiment de gare.

Après une première phase de sélection « administrative » des entreprises, terminée en mai 2017, le premier tour s'est clos en septembre de la même année. Sur les huit entreprises ayant rendu un projet dans le cadre de ce premier tour, trois entreprises ont été sélectionnées par le jury du concours pour participer au deuxième tour.

Le deuxième tour s'est achevé en juin 2018. C'est à ce stade que le jury a retenu à l'unanimité le projet de l'entreprise Halter, en association avec les bureaux d'architectes IttenBrechtbühl et Strata.

Un troisième tour de consolidation du projet a été organisé durant l'été 2018 afin d'optimiser le projet.

Le montant de l'investissement est estimé à 80 millions de francs, financé entièrement par TPF IMMO.



Le début des travaux préparatoires est prévu à l'automne 2019, pour une mise en exploitation du bâtiment en décembre 2021. Les travaux du nouveau bâtiment de gare seront coordonnés avec ceux des nouvelles infrastructures ferroviaires et des aménagements de l'espace public.

### **Le calendrier complet du Programme Bulle présenté au public**

D'ici 2030, la ville de Bulle comptera 7'000 habitants supplémentaires et près de 4'000 utilisateurs des transports publics par jour en plus. Pour répondre à cette forte croissance, les TPF ont développé un concept, intitulé le Programme Bulle, qui englobe l'ensemble des projets d'infrastructures ferroviaires et immobilières.

Afin de permettre le réaménagement de la gare de Bulle, les installations nécessaires au transbordement du trafic marchandises et au stationnement du matériel roulant ferroviaire seront déplacées dans le secteur de Planchy. De plus, une voie de croisement sera réalisée dans ce secteur pour augmenter la capacité de la ligne et d'optimiser les temps de parcours entre Bulle, Romont et Fribourg. Ces travaux sont estimés à 51 millions de francs. Ils sont totalement pris en charge par la Confédération dans le cadre du Financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (FAIF). Le début des travaux est prévu pour mars 2019, après réception de la DAP (Décision d'approbation des plans) par l'Office fédéral des transports (OFT) courant janvier 2019. La mise en service est attendue pour décembre 2020.

Les TPF profitent de ces travaux pour remplacer leur sous-station électrique en fin de vie (module de transformation du courant électrique pour le rendre compatible avec la consommation ferroviaire) et de la déplacer dans la zone industrielle de Planchy. Le coût de ces travaux est estimé à 1.6 millions de francs.

### **Les travaux de la nouvelle gare de Bulle sont prévus pour 2019**

Afin d'absorber l'augmentation du nombre de voyageurs tout en répondant aux exigences de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), les Transports publics fribourgeois déplaceront la gare actuelle. Un nouveau passage inférieur ainsi que deux quais centraux et deux quais latéraux couverts par des marquises sont prévus. Durant les travaux, de l'été 2020 à fin 2021, la gare de Bulle sera séparée en deux. Un quai provisoire sera mis en place à l'ouest du plateau de la gare : les lignes Palézieux - Châtel St-Denis - Bulle et Bulle-Romont y auront leur terminus. Les trains des lignes Bulle-Broc-Fabrique et Bulle-Montbovon continueront de desservir la gare actuelle. Les travaux ferroviaires sont estimés à 71 millions de francs, couverts par le FAIF. La réception de la DAP par l'OFT est prévue pour mi-2019. Les TPF commenceront par la démolition des infrastructures actuelles en septembre 2019. Les travaux de construction suivront début 2020. La nouvelle gare sera mise en service pour décembre 2022. L'interface des bus Mobul sera déplacée à proximité de la nouvelle gare. La gare routière et ses bus régionaux seront transférés devant la gare actuelle.

### **Broc relié au réseau national en décembre 2022**

Le renouvellement de la ligne Bulle-Broc Fabrique grâce au passage de la voie métrique à la voie normale permettra son intégration au RER Fribourg | Freiburg et de renforcer son attractivité. Les points d'arrêt La Tour-de-Trême, Broc-Village et Broc-Fabrique seront mis en conformité pour répondre aux exigences de la LHand. Les lignes de bus seront repensées permettant d'améliorer l'effet réseau du système de transports publics. L'utilisation du matériel roulant sera optimisée et les coûts d'exploitation diminués significativement. La rentabilité de la ligne sera augmentée permettant de lui assurer un avenir.

La mise à l'enquête publique du changement d'écartement Bulle — Broc - Fabrique est terminée. Six oppositions sont en cours de traitements sur huit déposées initialement. Les premiers travaux préparatoires de terrassement sur la descente de Broc sont prévus d'octobre 2019 à juin 2021. Les



travaux ferroviaires se dérouleront de mi-2021 jusqu'à fin 2022. La mise en service est attendue pour décembre 2022. Pour rappel, les travaux sont pris en charge par le FAIF et sont estimés à 66 millions de francs.

### **Trois hectares d'espaces publics à aménager**

En parallèle de la conception du nouveau bâtiment de gare et des études relatives aux nouvelles infrastructures ferroviaires, les Transports publics fribourgeois et la Ville de Bulle ont lancé une démarche conjointe d'organisation des circulations et de conception des espaces publics dans le secteur de la nouvelle gare.

A travers plusieurs ateliers de travail, un groupe de travail rassemblant des représentants des TPF et de la Ville de Bulle, des spécialistes de l'espace public et des mandataires pluridisciplinaires chargés de la conception d'un avant-projet a permis de définir l'aménagement des nouveaux espaces publics qui seront créés dans le quartier de la nouvelle gare. Cette démarche a également servi à préciser l'organisation du réseau de transports publics de la nouvelle interface de la gare et de déterminer les aménagements ainsi que les équipements de mobilité douce qui accompagneront la mise en service de la nouvelle interface de la gare. Ce groupe de travail a également émis des propositions pour requalifier plusieurs axes existant, en particulier la rue Albert-Rieter et l'Avenue de la Lécheretta. Les aménagements retenus font la part belle à la mobilité douce et aux transports publics, ainsi qu'à des éléments paysagers emblématiques. Notamment une vélostation de 300 places et une voie verte qui reliera le centre-ville et le secteur de Planchy.

### **Une place de la Gare réservée aux piétons et aux vélos**

Quant à la nouvelle place de la Gare, elle sera réservée aux piétons et aux vélos. Son aménagement est destiné à en faire un nouvel espace public majeur de la Ville de Bulle. À la fois lieu de rencontre et point d'articulation principal entre les différentes composantes de la nouvelle interface de la gare, elle deviendra rapidement un espace de référence pour toute la région.

Le réseau Mobul bénéficiera également d'un nouveau point d'accroche composé de quatre quais, situés en lien direct avec la nouvelle place de la Gare.

La rue Rieter sera réservée à la mobilité douce, aux transports publics et à la circulation automobile des riverains uniquement. Son aménagement sera totalement repensé afin d'en faire un axe fort de mobilité douce, lien majeur entre la nouvelle interface de la gare et le centre-ville historique.

Une nouvelle gare routière régionale sera aménagée à l'ouest de la nouvelle place de la Gare. Aménagée à ciel ouvert, elle comprendra six quais. Des places de stationnement pour les taxis, pour de la dépose-minute, pour du car-sharing, ainsi que pour des vélos et motos compléteront ce nouvel équipement.

Entre la nouvelle et l'ancienne gare ferroviaire, un nouvel espace public dédié à la mobilité douce sera créé. Pour finir, la sculpture représentant un taureau, placée devant la gare actuelle, sera maintenue à cet emplacement qui sera entièrement repensé.

Le coût total des aménagements prévu s'élève à environ 12 millions de francs. Le financement des travaux sera réparti entre la Ville de Bulle, les TPF et les autres propriétaires de ce secteur du plan d'aménagement de détail. Actuellement, les TPF préparent leur mise à l'enquête publique prévue courant 2019 avec un permis de construire délivré pour l'été 2020. Les aménagements devraient être terminés en décembre 2021.



## **Une voie verte entre Bulle et Planchy**

D'une longueur d'environ 1.6 kilomètres la voie « verte » se compose d'une surface en revêtement bitumineux de 3 mètres de large et de deux passages inférieurs. Dans le secteur bâti, des espaces végétalisés seront aménagés de manière à casser la monotonie du tracé. Les travaux de la voie verte qui reliera la gare de Bulle à la zone industrielle de Planchy débuteront en mi-2019, par la mise en place du passage inférieur à la proximité de la rue de l'Industrie.

La mise en service du passage inférieur se fera dans la deuxième partie de 2020. Durant un week-end de l'été 2020, une opération coup de poing sera menée pour la mise en place du passage inférieur Taillemaux. La réalisation de la chaussée aura lieu début 2021, dès la fin des travaux d'infrastructures ferroviaires. La mise en service de la voie verte est prévue pour la deuxième partie de l'année 2021. Le montant des investissements est estimé à 6.3 millions de francs. Les coûts seront assumés par la Ville de Bulle.

## **Fermetures générales**

Ces travaux d'infrastructures engendreront plusieurs perturbations importantes qui auront un impact sur le trafic ferroviaire de mi-2019 à fin 2022. Un concept de remplacement des trains par des bus sera mis en place. Pour les travaux sur la ligne Bulle-Romont, un quai provisoire sera érigé à Vaulruz-Nord, le remplacement par bus se fera ainsi entre Bulle et Vaulruz-Nord. Pour aiguiller la clientèle, les moyens usuels d'informations aux voyageurs seront mis en place.

## **Un site internet dédié au Programme Bulle pour une information en continu**

Afin de tenir informés les riverains et leurs clients, les Transports publics fribourgeois ont mis en ligne dès aujourd'hui un site internet spécialement dédié au Programme Bulle et à tous les travaux prévus. En se rendant sur [tpf.ch/bulle](http://tpf.ch/bulle) ou sur [programme-bulle.ch](http://programme-bulle.ch), le public trouvera du contenu et des informations qui seront régulièrement mis à jour sur l'état des différents projets. Depuis ce site, il est également possible de s'abonner à une newsletter. Les personnes inscrites recevront ainsi les informations du Programme Bulle et des travaux prévus directement dans leur boîte e-mail.

Bulle, le 9 novembre 2018

***Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est un groupe de 4 sociétés, actif dans le transport public, l'infrastructure ferroviaire et l'immobilier. Le groupe emploie plus de 1'000 personnes. Son siège est basé à Fribourg.***